

La France de 1826-1829 vue par une Bourbonnaise

Prosper Ève

► **To cite this version:**

Prosper Ève. La France de 1826-1829 vue par une Bourbonnaise. Revue Historique de l'océan Indien, Association historique internationale de l'océan Indien, 2012, Vision du Nord par le Sud dans l'océan Indien (XVIIe-XXIe siècles), pp.08-29. hal-03243329

HAL Id: hal-03243329

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03243329>

Submitted on 31 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La France de 1826-1829 vue par une Bourbonnaise

Prosper Eve
Université de La Réunion
CRESOI – EA 12

L'ordonnance de Jacob Blanquet de La Haye de décembre 1674 a été adoptée pour lutter contre le métissage considéré alors comme le mal absolu, une monstruosité. La marche inverse vers le blanchiment est par ce biais entamée. Désormais, les filles ont davantage tendance à tourner leur regard vers la mer pour trouver l' élu de leur cœur. Lorsque certaines familles parviennent à faire fortune grâce à l'activité caféière, puis cotonnière et épicière avant d'exploiter la canne de manière industrielle pour fabriquer du sucre, elles peuvent se permettre d'envoyer leurs enfants en France à l'âge du mariage pour réaliser des appariements convenables.

L'objet de notre analyse est la vision d'une jeune fille très affectueuse² d'une famille aisée partie en France pour deux raisons : assurer son éducation et trouver un parti acceptable³. Cette jeune fille est Pauline Louise Gertrude Desbassayns, fille de Charles André Panon Desbassayns et de Louise Sophie Labauve d'Arifat, née à Sainte-Marie le 20 mai 1809,

² Elle fait souvent précéder sa signature par la formule « Votre bien soumise et affectionnée fille qui vous aime ».

³ Villèle Jean-Baptiste Guillaume Joseph est né à Toulouse le 14 avril 1773. Il entre dans la marine en 1788 et sert en Inde et aux Antilles. Il quitte le service en 1793 pour se retirer à l'île Bourbon. Arrêté à l'époque de la terreur, il épouse en 1799 la Créole Gertrude Desbassayns, et il fait fortune en exploitant ses domaines. (Ils ont dix enfants : Adèle, Louise-Mélanie, Mélanie, Frédéric, Albert, Céline, Léon, Elisabeth, Louise, Paul). Rentré en France en 1807, cet ardent royaliste accepte de l'Empire les fonctions de maire de Morville. Rallié aux Bourbons en 1814, il critique les aspects trop libéraux de la Charte. Nommé maire de Toulouse à la seconde Restauration, il est élu député de la Haute-Garonne à la Chambre introuvable et s'affirme comme chef des ultras avec des connaissances solides en matière financière. Réélu en 1816, il dirige l'opposition de Droite contre Decazes, et après l'assassinat du duc de Berry (février 1820), il est pris dans le cabinet du duc de Richelieu comme ministre sans portefeuille. Comme il le juge trop conciliant, il démissionne en juillet 1821. Après la victoire des ultras lors des élections partielles d'octobre 1821, il devient ministre des Finances en décembre 1821 puis président du Conseil en septembre 1822. Opposé à l'expédition d'Espagne, il la laisse pourtant faire en 1823. Les libéraux sont presque totalement exclus de la nouvelle Chambre. Sous la pression des ultras, il fait voter la loi dite du milliard des émigrés – c'est-à-dire l'indemnisation par des rentes représentant un capital de 630 millions de francs, des anciens propriétaires des biens nationaux, afin de désarmer les revendications des émigrés et de rassurer les acquéreurs de biens nationaux, mais l'opinion s'indigne du prélèvement opéré sur le trésor public au bénéfice de 50 000 personnes – et la loi sur le Sacrilège en 1825, prévoyant des travaux forcés pour les vols dans les églises et la peine de mort pour la profanation des hosties. Il ne peut obtenir des Pairs le rétablissement du droit d'aînesse en avril 1826. Après l'échec du projet de loi qui restreint la liberté de la presse, il doit dissoudre la garde nationale en avril 1827, mais commet l'imprudence de lui laisser ses armes. Attaqué par les libéraux, par Chateaubriand qui ne lui pardonne pas de l'avoir chassé du ministère des Affaires Etrangères, il fait dissoudre la Chambre pour s'assurer une majorité fidèle par la loi du double vote. Comme il est en minorité dans la nouvelle chambre élue en novembre 1827, il donne sa démission le 5 janvier 1828 et cède la place au ministère libéral de Martignac. Nommé pair de France par Charles X, il se retire de la politique active. Il meurt le 13 mars 1854.

envoyée en France en février 1826 chez son oncle de Jean-Baptiste de Villèle, premier ministre à Paris. Son voyage aller sur *l'Apollon*, un navire de commerce inadapté au transport des voyageurs, est assez pénible. Celui-ci dure quatre-vingt-dix jours, en comptant les deux jours de relâche à Sainte-Hélène ; il lui donne l'occasion d'écrire huit lettres à ses chers parents. Si Charles Desbassayns n'a pu choisir le plus mauvais navire pour sa fille, elle n'est guère à l'aise. Pour que leur ordinaire soit correct, les voyageurs emportent des animaux, leur présence entraîne des odeurs parfois forcément désagréables. Pauline est correctement nourrie, car il lui reste un cochon à la fin du trajet. Comme tous les voyageurs, elle est sujette au mal de mer. La première nuit, ni la fleur d'oranger, ni l'éther ne peuvent arrêter ses vomissements. Mais le pire est à venir. Lorsque quatre jours après le départ, le navire essuie un mauvais temps qui dure quatre jours, elle est encore plus malade. Personne ne peut aller sur le pont envahi par l'eau de mer, qui pénètre même dans les chambres. Seul l'escalier apporte un peu d'air dans les chambres. En bas, toutes les pièces sont à la nage, l'air est vicié et l'odeur suffocante. Pauline se plaint du désordre et de la malpropreté à bord. Elle note que le mousse cuisinier est malpropre. Avant le dîner, les rares passagers tuent le temps en jouant aux dames, aux cartes. Le soir, ils restent sur le pont et palabrent avant d'aller se coucher au plus tard à neuf heures. Elle est vraiment incommodée (20 avril 1826) par les mouches et les cancrelats. La traversée Bourbon-le Cap est fort difficile. Après avoir passé le Cap au bout de vingt-et-un jours, ils mettent dix jours pour atteindre ensuite Sainte-Hélène, qui, avec ses montagnes arides sans la moindre verdure, ses forts et ses batteries, présente pour elle un aspect affreux, alors que de la rade, la vue de la ville paraît jolie. A Sainte-Hélène, elle apprécie la qualité du service à l'hôtel, mais la petite salle de spectacle est laide et les acteurs sont mauvais. Le ravitaillement en eau lors de cette escale leur permet d'en avoir une meilleure que celle de la rivière Saint-Denis. Avant d'atteindre Belle-Ile, leur voyage a été contrarié pendant douze jours. Les voyageurs souffrent horriblement du froid à bord. Comme sa santé est chancelante, au retour, le voyage reste pour elle tout aussi pénible. Le navire quitte Nantes le 10 mai 1829 et effectue une bonne traversée ; il n'essuie aucun coup de vent en passant le Cap. Mais Pauline souffre à peu près tout le temps du mal de mer. Comme ce navire transporte des chevaux et des mules destinés à Maurice, il doit effectuer une escale de six à huit jours dans la colonie anglaise ; le temps étant mauvais à leur arrivée, après avoir rempli toutes les formalités, les passagers doivent passer une nuit supplémentaire à bord. Son discours sur sa traversée par mer ne peut être passé sous silence, car il peut dans une certaine mesure influencer sur son état d'esprit. Le 7 septembre 1826, après trois mois de présence en France, elle dit elle-même « maintenant, je suis un peu plus raccommodée avec la France » qu'elle ne l'était à son arrivée. Rien n'efface son amour de son île natale : « Mais malgré cela j'aime cent fois mieux notre petit coin de terre »⁴.

⁴« Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 7 septembre 1826, p. 56

Ses impressions sur les régions visitées en France apparaissent dans cinquante-neuf lettres écrites à son père et à sa mère de 1826 à 1829 sur de grandes feuilles de 23,6 cm sur 36,2 pliées en deux, donnant quatre pages de 23,6 cm sur 18,1, retrouvées en 1968 dans la maison familiale de Saint-Gilles les Hauts dans le tiroir d'une commode et rassemblées dans un recueil tapuscrit en 1998, totalisant cent quatre-vingt pages. Les cinquante et une lettres écrites du 1^{er} octobre 1826 au 15 septembre 1828 sont numérotées de 1 à 38 ; les dernières huit expédiées entre le 3 novembre 1828 et le 26 mars 1829 ne le sont pas. Comme elle avait promis de leur écrire une lettre par semaine, elle a dû leur envoyer un minimum de cent-vingt lettres. Notre échantillon représente au plus 43 % de l'ensemble.

Pendant toute son absence de l'île et de la maison familiale de la Rivière-des-Pluies, elle livre des informations particulièrement intéressantes sur le pays et les villes qu'elle visite, Nantes, Paris, Neuville, Luc, Château-Gaillard, Rouen, Le Bréau. Ces trois années dans ce territoire de passage⁵, au sens propre et au figuré, comptent dans sa vie, car elle revient mariée à Anatole de Laroquette. Trois sentiments se dégagent des écrits épistolaires de cette jeune Créole : la France est le pays de la vie chère, de l'expression politique, de l'épanouissement, l'espace du possible blanchiment.

I – Vie chère, mouvementée et clientélisme : deux fléaux qui renforcent la créolité

La France, un lieu de vie chère

Lorsqu'elle arrive à Nantes le 12 mai 1826, le temps reste frais, puisque les gens portent encore de la laine, mais elle, ainsi que deux de ses accompagnatrices, ne ressentent pas vraiment le froid. Comme elle a toujours évolué sur une habitation qui produit tout ce qui doit être consommé (céréales, vivres, fruits, légumes, viande, poisson...) et qui n'achète que le tissu et le superflu, elle est très sensible au coût de la vie. A Bourbon, les maisons de commerce étant rares et n'étant pas toujours bien achalandées, les familles aisées évitent d'y faire des achats ; elles commandent directement à l'étranger ce dont elles ont besoin. En France, que ce soit à Nantes ou à Paris, Pauline doit se déplacer pour faire ses emplettes ; elle doit se dépenser physiquement. Elle mène une vie plus fatigante que dans son île natale. Elle exècre cette vie mouvementée. « Je vous avoue franchement que ce j'ai vu de la France ne me plaît pas, d'abord la vie errante que nous menons ne me plaît pas du tout, je suis fatiguée, souffrante depuis hier et malgré cela il faut toujours courir. (...) Cette vie est ennuyeuse et fatigante pour votre fille, habituée à la vie tranquille et réglée de Bourbon »⁶.

⁵ Ce terme revêt une dimension géographique, car elle passe dans ce pays trois ans de sa vie. Pendant ce court temps, elle change surtout d'état ; elle arrive célibataire et elle repart mariée.

⁶ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 20 mai 1826, p. 22.

Son premier contact avec la terre de France à Nantes lui fait prendre conscience du coût excessif de la vie. « Je puis vous assurer qu'il faut de l'argent dans ce pays-ci, on ne peut pas faire un pas sans cela, pour la moindre chose il faut payer, il faut continuellement avoir la main dans la bourse », écrit-elle dans sa première écrite à Nantes le 15 mai 1826⁷. Sans être pingre, elle est attentive à la dépense, car à Bourbon, après avoir acheté les esclaves, toutes les tâches s'effectuent gratuitement. L'habitation étant une île, elle fonctionne de manière presque autonome, les achats se limitent à quelques produits importés. Sa gêne s'admet. « Je ne cesserai de dire que Bourbon est mille fois préférable à tout ceci, à un pays où il faut de l'argent, alors on a pour vous des égards. Où les mendiants vous assomment de tous côtés, pour la moindre chose qu'on fait faire, toujours de l'argent »⁸. Les voyageurs qui n'ont pas de domicile, se retrouvent dans des hôtels et doivent constamment dépenser. Elle-même débarque à l'Hôtel de France ; elle se plaint de la mauvaise qualité du service. « Quelle différence avec Sainte Hélène où on n'a qu'à souhaiter » ! Les étrangers sont victimes tout simplement de l'esprit de lucre des commerçants. Elle confie à son père : « Pour venir habiter ce pays-ci, il faut de l'argent, sans cela on doit être bien mal, la dépense que nous faisons à cet hôtel est effrayante et puis pour tout de l'argent et il faut avoir toujours la bourse à la main, surtout nous qui sommes étrangers, on nous écorche joliment. Cependant, on dit qu'avec 15 000 livres de rente on peut bien vivre ici »⁹.

Le 7 août 1826, elle fait remarquer qu'elle reçoit de sa tante 100 à 200 francs pour ses achats de vêtements et le paiement de ses maîtres. A l'approche de l'hiver, elle est effrayée de toute la dépense pour sa garde-robe d'hiver, car ses vêtements ne sont pas adaptés à cette saison. « Il ne faut pas penser à rester dans ce pays-ci, pour peu qu'on aime à être bien, sans avoir une fortune assez considérable, sans cela on n'y est pas heureux, parce qu'on ne peut pas avoir même des choses indispensables, à Bourbon, en général, on ne se figure pas de tout ce qu'il faut ici, pour ma part, je ne m'en faisais pas une idée, il est vrai que le climat le nécessite aussi, je suis effrayée de toute la dépense que je vais être obligée de faire pour mes robes d'hiver, n'ayant absolument rien »¹⁰. En plus, elle est obligée de soigner sa mise, car à Paris, les riches jugent d'après l'habit. « Il faut faire ici une dépense terrible pour l'habillement et ne croyez pas qu'avec cela je sois mieux mise que les autres, vous vous tromperiez très fort. On ne se fait pas d'idée à Bourbon de tout ce qu'il faut ici, d'abord le climat le nécessite et ensuite on voit beaucoup plus de monde, et ici on juge l'homme par l'habit le plus souvent. Nous voilà à l'entrée de l'hiver, eh bien, presque tout ce qu'on met l'été ne sert plus. Il faut d'autres robes ; d'autres chapeaux, c'est ennuyeux à mourir, c'est un supplice pour moi que de m'occuper de tout cela »¹¹. Si elle n'accorde aucune

⁷ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 15 mai 1826, p. 20-21.

⁸ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 20 mai 1826, p. 22.

⁹ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 22 mai 1826, p. 25.

¹⁰ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 7 août 1826, p. 49.

¹¹ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 29 octobre 1826, p. 64.

importance à la mode, elle finit par comprendre que la mode est une « divinité pour beaucoup de Parisiennes ».

La mode est propre à tirer les prix vers le haut. Le 26 novembre 1826, elle apprend à sa mère que « les modes de cette époque-ci ne peuvent pas aller à Bourbon où on ne porte pas de laines, les corsages sont toujours froncés, on met des pèlerines pareilles pour le négligé, les couleurs les plus bizarres, les plus bariolées, sont celles qu'on aime, tout est à l'écossais, ce qui fait rage ce sont les manteaux écossais, c'est une étoffe de laine à grands carreaux, rouge, noir, violet, les hommes comme les femmes en portent, je trouve cela affreux, aussi je n'ai pas acheté un manteau comme cela, les chapeaux sont immenses, bientôt on ne saura comment faire pour passer aux portes, cela remplacera les paniers d'autrefois, on ne sait comment faire pour ne pas se battre à coups de chapeaux en voiture »¹². En février 1828, elle fournit des explications pour chaque produit qu'elle envoie à sa mère, car elle a peur qu'elle soit mécontente et déçue au premier coup d'œil. Elle précise toujours qu'elle n'a pas pu faire autrement, car c'est la mode. Le béret n'est pas du tout ridicule, la forme peut paraître un peu extraordinaire, « mais c'est la mode et on ne fait pas autrement et il y en a de bien plus exagéré que celui-là »¹³. La robe en gros de Naples gris est selon « la dernière mode, avec la pointe et gros plis tout autour, probablement, vous trouverez cela encore très ridicule, mais que voulez-vous faire, on veut nous faire revenir aux plus anciennes modes et je ne désespère pas de voir bientôt arriver des paniers »¹⁴.

Comme elle est réaliste, elle pressent que si elle doit se marier à un Français, elle pourrait être amenée à vivre en France. Cette pensée ne renforce pas son amour pour ce pays. « Quant à moi, dit-elle le 7 mai 1827, je voudrais l'aimer plus que je ne le fais puisque je suis destinée un jour ou l'autre à y passer ma vie, mais malheureusement, je ne l'aime pas du tout et rien au monde ne me fait plus enrager comme quand ma tante Desbassayns me dit que je la regretterai, je ne lui dis pas tout ce que je pense de ce pays-ci sur l'argent et tout, parce que peut-être elle pourrait penser que je ne me trouve pas bien traitée, mais il faut avouer que je suis mal placée pour voir la France et ses habitants sous un bon jour, la plupart de ceux qui viennent ici, n'y viennent que pour attraper quelque chose par la flatterie, et donnent à mon oncle et à ma tante Villèle, de l'encens tant qu'ils peuvent, d'autres viennent faire les bons valets, paraissent entrer dans les vues de mon oncle, à peine sont-ils sortis du salon qu'ils disent mille horreurs de lui. Ensuite plus on a de mille livres de rente, plus on a de mérite »¹⁵.

La France, c'est le lieu de la prise de conscience de la différence. Si elle reconnaît la beauté des villes françaises qu'elle découvre au fur et à mesure, elle n'est jamais dans l'extase béate. Elle n'est pas éblouie par l'architecture que celles-ci déploient. Le moins qu'on puisse dire est que son premier contact avec Nantes la déçoit. Cependant, elle tire un certain plaisir

¹² « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 26 novembre 1826, p. 74.

¹³ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 27 février 1828, p. 122.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 7 mai 1827, p. 94.

d'un spectacle, même si les acteurs lui paraissent mauvais. « Je vous assure que rien de ce que je vois ici ne m'étonne, Nantes est une très jolie ville, je trouve cela sans comparaison, beaucoup plus beau que Bourbon et cependant j'aime mieux mon pays, on prétend que c'est l'amour-propre créole qui m'empêche d'avouer que tout ce que je vois m'étonne. Mais je vous assure bien que ce n'est pas cela, mais que réellement, je vois cela avec indifférence ». En fait, cette fille qui a évolué dans une île où la nature est encore peu dégradée, est davantage éprise de la nature. « Une chose que j'ai trouvée belle, c'est la rivière et les bords de la Loire qui sont très jolis en approchant de Nantes surtout »¹⁶. Quand elle s'éloigne de Nantes pour se rendre à Clisson¹⁷, elle éprouve un certain bien-être, elle avoue qu'elle « préfère de beaucoup la campagne à la ville »¹⁸. Les bords de la Loire jusqu'à peu près une lieue de Paimboeuf¹⁹ ne sont pas jolis du tout. *Paimboeuf* est « une petite ville où il y a quelques maisons assez jolies, mais c'est un vilain endroit, où je ne voudrais pas demeurer »²⁰. Quand elle est à Château-Gaillard²¹, elle jouit, elle respire, « on n'a pas de bruit, la poussière, l'air chauffé de Paris, je suis tout autre à la campagne, où il me semble que je retrouve quelque chose de Bourbon, je vais me promener dans le jardin, à la basse-cour... »²².

Elle n'est pas faite pour vivre en France. Le 11 juillet 1826, elle est déjà saturée quand elle écrit à son père « il faut, mon cher Papa, que je tâche de m'habituer à ce pays-ci, ma raison me le dit mais rien ne vaut le climat, la vie douce, tranquille, uniforme que je menais à Bourbon, voilà le malheur d'être née dans un pays où on ne peut pas demeurer, mais franchement je n'aime guère celui-ci, quoique parfaitement traitée par ma famille »²³. Lorsqu'elle parle le 28 octobre 1827 de ses relations avec ses cousines, et notamment avec Céline, c'est le moment de faire ressortir l'impossibilité de nouer des relations vraies dénuées d'intérêt dans le milieu aristocratique qu'elle fréquente. « Céline, c'est celle avec laquelle je suis la plus liée, je l'aime beaucoup, et je crois qu'elle me le rend du reste, Paris n'est pas le lieu où l'on puisse jouir des affections du cœur et en général on vous pèse ici au poids de vos richesses, de vos titres, de vos places »²⁴. Comme sa mère ne veut plus qu'elle dise qu'elle ne s'habitue pas assez à la France, elle promet d'en parler le moins possible, de tacher de s'y faire davantage, mais elle ne peut lui promettre de l'aimer : « J'essaierai de m'y habituer par raison, mais ce ne sera jamais par goût, quand on a connu Bourbon, peut-on aimer la France ? Surtout quand, comme moi, on aime la vie tranquille et qu'on aime

¹⁶ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 15 mai 1826, p. 21.

¹⁷ Chef-lieu de canton de Loire-Atlantique.

¹⁸ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 22 mai 1826, p. 25.

¹⁹ Autre chef-lieu de canton de la Loire-Atlantique.

²⁰ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 22 mai 1826, p. 23 ;

²¹ Château Gaillard est situé aux Andelys dans le département de l'Eure en Haute-Normandie à 95kilomètres au nord-ouest de Paris en direction de Rouen.

²² « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 11 juillet 1826, p. 38.

²³ Ibid., p.41.

²⁴ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 28 octobre 1827, p. 110.

ni le monde, ni la danse ni la toilette, je sais très bien que je suis dans une position la meilleure et la plus agréable possible, et je ne saurais jamais reconnaître les soins et les bontés que tous mes parents ont pour moi, mais tout cela remplace-t-il un père et une mère »²⁵ ? Cependant, elle n'est pas dans le rejet systématique. L'a priori positif qu'elle a de Versailles lui permet cependant d'apprécier l'instant de cette visite. « A Versailles, nous avons visité le parc, malheureusement les eaux ne jouaient pas, ensuite nous avons visité ce superbe château qui est vraiment magnifique et qui serait encore bien plus beau, s'il était meublé, en voyant cela, on se reporte au beau siècle de Louis XIV et cela donne une idée de sa grandeur... Nous avons été visiter le Grand et le Petit Trianon, ce qu'il y a de charmant, c'est le jardin du Petit Trianon, il y a surtout un endroit qui représente le plus charmant paysage qu'on puisse voir, à l'endroit où l'on avait bâti un petit hameau pour la reine Marie Antoinette »²⁶. Elle est sensible à la beauté de certains parcs et jardins. « Le jardin de M. Château-Giron est joli, il a devant sa maison une pièce d'eau, où il avait fait faire un feu qu'on allume le soir, cela faisait un effet charmant dans l'eau »²⁷.

Le 13 août 1827, elle visite Luc, située est à peu près à quatre lieues (22 kilomètres) de Caen, une cité balnéaire où la vie est chère. « C'est un petit hameau, car il n'est pas digne du nom de village, il y a beaucoup de monde dans la saison des bains, mais l'hiver il n'y a absolument que quelques pêcheurs et des douaniers pour surveiller la côte. Les logements y sont horriblement chers, nous avons deux chambres dont une très petite, une salle à manger, une petite chambre pour la femme de chambre et une petite écurie autrement dit ma salle de bain, le tout nous coûte 500 francs pour la semaine, c'est horriblement cher, mais on nous a fait passer ici pour les filles de mon oncle Villèle et il a bien fallu payer pour son nom, mais un grand agrément de Luc c'est que la plage est magnifique, et qu'on y vit comme on veut. Le bain est pris entre 10 et 11 heures »²⁸. A Caen²⁹, elle cite les deux bâtiments qui lui paraissent plus intéressants que les autres, un hôpital public et un établissement particulier du Bon Sauveur pour les sourds-muets et pour les aliénés des deux sexes. « L'hôpital de Caen qui était autrefois une abbaye est situé d'une manière charmante, la vue y est délicieuse ». Elle est captivée par la propreté qui y règne. Elle visite la cuisine, le godon aux provisions, la cave pour la viande, les salles de bains de douches d'eau et de vapeur, les salles des malades et els chambres particulières³⁰.

Rouen est tout à fait dans le fond d'une large vallée. « On voit la ville, la rivière qui la traverse couverte de petits bâtiments et pour fond de paysage des coteaux charmants. Rouen par elle-même est laide et très mal bâtie, il n'y a de bien que la nouvelle ville et le quai qu'on rebâtit et qui sera

²⁵ Ibid.

²⁶ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 18 juillet 1826, p. 43-44.

²⁷ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 29 juillet 1826, p.44.

²⁸ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 13 août 1827, p. 101.

²⁹ Chef-lieu de la région de Basse-Normandie et du département du Calvados sur L'Orne, dans la campagne de Caen à 223 kilomètres de Paris.

³⁰ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 5 septembre 1827, p. 107.

fort beau. Rouen renferme beaucoup d'églises et il y en a de fort belles, entr'autres Saint Ouen, qui a été bâtie vers le XIII^e siècle, et qui est superbe et d'un gothique d'une légèreté admirable. Je vous dirai que je suis extrêmement amateur d'antiquités surtout en fait de monuments. Nos églises modernes sont trop gaies, trop claires, je trouve qu'il faut que tout dans une église respire la grandeur, la majesté, le sérieux. Toutes ces églises ont de forts beaux vitraux. J'ai aussi vu la place sur laquelle où Jeanne d'Arc a été brûlée, l'endroit où elle a été exposée, et la maison dans laquelle elle a dit-on été jugée, les murs de cette maison sont tout en bas-relief fort beaux et fort bien conservés. Si Rouen est laide, il est impossible de rien voir de plus joli que ses environs, et si j'habitais ce pays-ci, j'aimerais beaucoup à dessiner le paysage ».

A Paris, elle visite le bâtiment de la Bourse qui vient d'être construit³¹. « Un immense bâtiment magnifique », elle aime beaucoup les tableaux peints ; « il est chauffé par la vapeur, la charpente est en fer et la couverture en cuivre, le bois a été utilisé pour les portes et les fenêtres, les planchers sont en cuir très épais et en pierre ». Ce qu'elle aime à Paris, ce sont les glaces qu'on ne trouve pas à Bourbon. Elle est frappée par les incommodités de la capitale³². Elle est abasourdie par le bruit des voitures. Elle est choquée par la saleté des rues due aux excréments des chevaux qui assurent le transport des biens et des personnes. Si l'hiver peut décourager un Créole venu des Tropiques, la chaleur peut être aussi insupportable. La chaleur à l'intérieur des maisons est étouffante, car pour atténuer le bruit des voitures et ne pas absorber de la poussière, les portes et les fenêtres restent closes. « J'ai peut-être plus souffert de la chaleur ici qu'à Bourbon, on étouffe tellement à Paris, il n'y a pas d'air quand on est dans la maison, impossible d'ouvrir, sans avaler de la poussière en quantité, et sans être ahuri par le bruit des voitures »³³. L'absence de circulation d'air responsable de la chaleur étouffante suscite de sa part d'autres commentaires. « On s'étonne ici de me voir souffrir de la chaleur, on prétend qu'il doit faire bien plus chaud à Bourbon, je ne trouve pas du tout cela, et la chaleur est à mon avis plus insupportable ici, qu'elle ne l'est à Bourbon, en ce qu'il n'y a pas d'air du tout, pour tenir ici, il faut tout fermer, l'air qui vient du dehors est brûlant, au lieu que dans notre pays, quand on ouvre portes et fenêtres ou qu'on va sous les arbres, on peut respirer, et il est rare que la nuit il n'y ait pas d'air, ici on n'en a pas du tout et il y a des moments où il semble qu'on va suffoquer »³⁴.

³¹ La Bourse a initialement occupé l'hôtel de Nevers, avant de transiter par plusieurs sites parisiens. En 1808, Napoléon 1^{er} pose la première pierre du Palais Brongniart, conçu par l'architecte Alexandre Théodore Brongniart et destiné à accueillir la Bourse de Paris, institution considérée d'ordre public et appréhendée par l'Empereur comme le « thermomètre de la confiance publique » à cause de la présence des rentes constituées 5 % (résultant du tiers consolidé de la Banqueroute des deux tiers votée sous le Directoire) qui composent l'essentiel de la cote officielle et dont le cours est suivi avec assiduité par Napoléon Bonaparte. Le bâtiment est inauguré sous la Restauration le 4 novembre 1826 et la Bourse de Paris, provisoirement installée au Palais-Royal (depuis le 2 octobre 1809), entre enfin dans ce lieu qui lui était réservé.

³² « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 13 juin 1826, p. 26.

³³ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 18 juillet 1826, p. 42.

³⁴ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 3 août 1826, p. 48.

Elle se plaint des difficultés de circulation lorsqu'il pleut. « Ce qui est encore plus désagréable que le froid, quand il pleut à Paris tant vanté, dès qu'il y a la moindre pluie, on a une crotte terrible, les piétons ont de la peine à s'en tirer sans être horriblement crottés »³⁵. Le Bréau à seize lieues (88 kilomètres) de Bourges est accessible en patache, voiture publique peu agréable et par des chemins détestables. Il est situé au fond d'une vallée et entouré de fort jolies prairies.

Pour s'épanouir, le repli sur le confort de l'île devient une nécessité. Le 2 juin 1826, après un mois de présence, le poids de l'exil se fait nettement sentir. « J'ai été transportée tout à fait dans un autre monde, la vie de Bourbon est si différente de ce tapage de Paris »³⁶. Le 21 août 1826, elle soulève le problème de l'adaptation des Créoles dans le monde métropolitain. Ils ne se jettent pas sur les nouveaux produits. Comme ils portent leur île en eux, pour s'épanouir dans leur nouveau milieu, ils le créolisent. Ils reconstituent là où ils vivent leur Bourbon, tout au moins leur jardin. Ils restent créoles, ils tiennent à consommer des produits de leur pays de départ. La formule « Créole un jour, Créole toujours » s'applique bien à eux. « Mon oncle a au Bréau des brèdes morel, des citrouilles, ils en mangent tous les jours, mais les dernières ne donnent pas encore, ils ont des pipangailles qui fleurissent, des calebasses qui sont grosses comme une belle orange, des margoses qui commencent à donner, des piments qui fleurissent. C'est tout à fait un jardin créole ». L'exil renforce l'amour du pays. Le moindre élément ravive des souvenirs poignants qui aident à supporter l'insupportable. Le 1^{er} décembre 1826, Pauline demande des achards faits par Geneviève Chaverny, une habitante de Saint-Paul. Le 17 février 1828, elle vient de recevoir des pêches tapées, du maïs, des achards. Elle aime tant donner qu'elle en redemande. « Maintenant que ma tante va être dans son ménage, tout cela lui sera bien plus utile. Je voudrais bien avoir des pêches tapées, tout le monde les aime, de la pâte de pêche et de coings, de la gelée de goyaves assez cuite, des combavas, ils se sont conservés à merveille ceux que vous m'avez envoyés dans un pot, ils étaient excellents, des achards de palmistes et du tamarin au sirop. Je sais qu'ici on aime tout ce que je viens de vous demander, et ensuite cela se conserve bien, adressez-moi ceci pour que j'aie le plaisir de donner. Nous nous sommes régalés de maïs aujourd'hui, et je vous assure qu'il était excellent, il n'avait pas du tout le goût du bord, en lavant et en faisant cuire ce maïs, cela m'a rapporté bien loin d'ici, et en le lavant j'ai trouvé un grain de blé qui m'a rappelé que ma grand-mère voulait arranger le maïs pour lui faire passer la mer, elle le faisait sécher au soleil et qu'on le mettait près du blé que le boulanger lavait pour moudre, voilà tout ce qu'un seul grain de blé m'a rappelé, c'est une bêtise et pourtant tout ce qui fournit un sujet de souvenir de plus fait grand plaisir »³⁷.

³⁵ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 5 octobre 1826, p. 61.

³⁶ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 2 juin 1826 p. 32.

³⁷ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 17 février 1828, p. 121.

II – L'espace de la réflexion politique

Si elle vante à son arrivée l'hospitalité des Nantais, elle est déçue par la froideur des Parisiens. « Nulle part on est aussi peu prévenant qu'à Paris »³⁸. Elle supporte mal de voir que l'argent corrompt les rapports humains dans la couche supérieure de la société française. « Ce que je ne puis supporter ici, c'est de voir que des personnes honnêtes, distinguées même par leur caractère, si elles n'ont pas de fortune ni de titres, on les regarde seulement pas, à peine si on les salue, pourvu qu'on ait et titres et fortunes, le reste est égal »³⁹. L'hypocrisie des hommes politiques intéressés l'accable. Pour obtenir un privilège, ceux qui fréquentent son oncle feignent d'être toujours de son avis ; en réalité, ils sont les premiers à le critiquer dès qu'ils le quittent. « Rien n'est plus amusant et en même temps m'impatiente davantage, comme de voir tous ceux qui viennent chez mon oncle, être toujours de son avis, applaudir à tout ce qu'il dit, et je suis sûre qu'à peine sortis de son salon, ils disent du mal de lui, et tout le contraire de ce qu'ils ont dit à mon oncle »⁴⁰. Elle défend son oncle dont les solliciteurs l'ennuient à mourir. « Il n'a souvent d'autre moyen que de faire fermer sa porte, vous ne pouvez pas imaginer la quantité de solliciteurs qui arrivent de tous côtés, quelque temps avant la Saint Charles, les uns demandaient de l'avancement, les autres des croix, qu'en sais-je encore ? Il en pleuvait de tous les côtés, mon oncle Richemont en est assailli aussi, il y a des gens qui sont faits pour vous donner de l'humeur, ils demandent une chose, vous prient de faire attention qu'ils n'y ont pas droit, que c'est une exception qu'ils veulent, et trouvent mauvais quand ils ne l'ont pas »⁴¹.

La fonction de ministre impose un train de vie et l'organisation d'un certain nombre de réceptions. Pauline ne rencontre pas au ministère que des femmes bien élevées. Sa grande taille est un sujet de discorde. Le 22 avril 1827, elle raconte à sa mère une de ses mésaventures. Lors d'une réception chez sa tante Richemont, une dame à qui elle a déjà été présentée, a refusé de la saluer et s'est limitée à la regarder de la tête aux pieds. Comme elle a osé insister en faisant ressortir qu'elle ne la reconnaît pas sans doute, elle lui a répondu « Pardon, mais vous êtes si grande qu'on ne vous reconnaît pas ». Elle décide de rester désormais sur sa réserve. « Je me suis promis de ne plus jamais la saluer la première, ni elle, ni bien d'autres personnes dans son genre »⁴². La fête du Roi accapare les esprits ; c'est l'occasion, pour les affairistes, d'obtenir du roi un titre convoité. « Vous ne vous figurez pas à quel point on aime les places et les honneurs dans ce pays-ci, et à ce qu'il y a de curieux c'est qu'on dise toujours qu'on n'a pas la plus légère ambition, on demande continuellement et qu'on en veut aux ministres lorsqu'on n'a pas ce qu'on désire. La pairie leur tourne la tête à tous dans ce moment-ci ils

³⁸ Ibid., p.120

³⁹ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 7 septembre 1826, p. 56.

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 10 novembre 1826, p. 68.

⁴² « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 22 avril 1827, p. 82.

voudraient tous être pairs, je voudrais pour ma part qu'ils le fussent tous, mon oncle serait un peu moins tourmenté, vous ne pouvez vraiment pas vous faire une idée de l'état d'agitation dans lequel sont tous les ambitieux, et tous ceux qui demandent quelque chose. C'est une rude tâche que celle de premier ministre, mon oncle Villèle en a beaucoup plus qu'il n'en peut porter, aussi est-il d'un changement extrême depuis quelque temps, la dissolution de la Chambre des Députés l'occupe beaucoup à ce que je crois, et outre ses affaires habituelles, il a le portefeuille de l'Intérieur, M. Corbières étant malade »⁴³.

La métropole étant le guide de la colonie, elle est en mesure de décider de son sort. Elle tient son père au courant des informations politiques qui concernent directement la colonie. Le 25 janvier 1827, elle lui transmet un billet remis par une des connaissances de son père faisant état d'une remarque faite à la Chambre des Pairs par M. de Kergollet visant à réclamer l'affranchissement immédiat des esclaves. « M. de Villèle est monté à la tribune et a soutenu que la métropole n'avait pas le droit de prononcer sur cette question. Il a dit que s'il ne convenait point à la France d'avoir en sa possession des colonies où l'esclavage existe, la seule chose qu'elle eut le droit de faire, était de déclarer ses colonies indépendantes, il ne lui reconnaissait pas à cet égard d'autre droit. Attendu qu'affranchissement des esclaves ne voulait pas dire autre chose que spoliation et massacre des Blancs au profit et pour les Noirs. J'avoue que je suis bien aise de voir un ministre du roi tenir ce langage »⁴⁴. Elle est marquée par les manifestations organisées par les libéraux contre son oncle Jean-Baptiste de Villèle. En avril 1827, après le retrait de la loi sur la presse devant la Chambre des Pairs, les libéraux se donnent à cœur joie. « Tous ceux qui aiment les révolutions ont fait une illumination générale, puis toute la canaille s'est attroupée dans les différents quartiers, criant, à bas les ministres, vive la Chambre des Pairs. Le ministre des finances devait en avoir sa bonne part. Aussi mercredi soir, se sont-ils rassemblés devant le ministère, et là ils criaient comme des enragés, à bas de Villèle, à bas la Calotte, les jésuites, vive la Chambre des Pairs, un tapage abominable, rien n'est effrayant comme ces cris de la populace, j'étais loin d'être à mon aise, le lendemain dans la journée, ils sont revenus encore. Mais on avait fait afficher que les attroupements seraient dissipés par la force des armes, il n'y en a eu le soir que peu et dans un ou deux endroits seulement, et loin d'ici. Maintenant ils comptent le jour où le Roi doit passer la revue de la garde Nationale pour crier de concert avec la garde Nationale, à bas les ministres, enfin ils comptent faire grand tapage, je ne sais pas ce qu'on compte faire, ni quelles mesures on prendra. La Revue doit se passer dimanche prochain, sur la place du Carrousel, près des Tuileries »⁴⁵.

La crise politique qui oppose les libéraux aux royalistes et qui agite le pays à la fin de l'année 1827 augure des jours sombres pour son oncle. « Mon pauvre oncle Villèle fait pitié, il est changé d'une manière frappante,

⁴³ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 28 octobre 1827, p. 112.

⁴⁴ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 25 janvier 1827.

⁴⁵ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 22 avril 1827, p. 91.

et on le serait à moins, les petits collèges se sont réunis le 17 et le 19, il n'y avait que 22 royalistes contre 90 libéraux. Vous m'avouerez que c'était effrayant, maintenant la majorité est Royaliste, mais cette majorité est composée de royalistes de toutes nuances, et comme pour les élections, les exagérés se sont réunis aux libéraux, ils pourront en faire autant à la session, car ils ne demandent qu'une chose, le renversement du ministère. (...) Je vous assure que nous avons passé de tristes et de pénibles moments, depuis le jour où ont commencé les élections. Nous n'avons guère dormi tous, tant que nous sommes, dans la nuit du 19 au 20, nous entendions les cris que faisaient ces révoltés, criant dans la rue voisine de la nôtre, et nous voyions passer des régiments entiers qui allaient faire cesser le bruit, il nous semblait déjà les voir crier sous nos fenêtres, comme ils l'ont déjà fait ce printemps, vous ne pouvez pas vous imaginer ma chère amman à quel point ces cris du peuple sont effrayants, avant de les avoir entendu, je ne me figurais pas à quel point c'était affreux. Nous sommes nous autres habitants du Ministère comme l'oiseau sur la branche, ne sachant pas encore si mon oncle restera ou s'en ira »⁴⁶. Son oncle est un défenseur acharné des intérêts des colons opposés à l'abolition de l'esclavage. Ceux-ci ont du souci à se faire après son départ. « Sous un autre ministère, j'aurai bien peur pour nos autres colonies, car on est en général bien mal disposé en leur faveur »⁴⁷. Le 9 décembre 1827, elle annonce la chute imminente de son oncle. Il n'a pas encore quitté le ministère des Finances, mais il a déjà pris un appartement près de la chambre des Députés rue Royale Saint-Honoré. Il dépose sa démission le 5 janvier 1828. Elle n'est pas une mauvaise analyste politique puisqu'elle prédit déjà une nouvelle révolution. « Je suis très contente pour mon oncle même qui se retire, mais je suis très fâchée pour la France, Dieu sait ce que nous deviendrons, si nous ne sommes pas destinés à avoir une deuxième révolution, quant à nous autres pauvres colonies je ne sais pas ce qu'on va faire contre nous, on est ici si peu disposés à les protéger, ces idées-là m'ont fait passer plus d'un mauvais moment, et plus d'une mauvaise nuit »⁴⁸.

Quand sa tante regrette qu'elle soit arrivée dans un temps d'abondance pour connaître ensuite des restrictions, elle ne s'en fait pas. Son tempérament créole fait qu'elle est détachée des choses matérielles. « Tu as mal débuté ici, tu t'es habituée à des choses que tu n'auras plus, mais j'ai heureusement le bon esprit de jouir quand je puis et de m'en passer aussi facilement, et de ne pas désirer une chose que je sais ne pas pouvoir avoir »⁴⁹. Ce départ soulève un autre sujet épineux à Paris, la rareté des logements et sa conséquence, leur cherté. « Cela a l'air d'une mauvaise plaisanterie, mais on a toutes les peines du monde à se loger à Paris, surtout quand on ne veut pas y mettre un prix élevé »⁵⁰. En période de restriction des dépenses, elle souffre d'être à la charge de son oncle et de sa tante et d'augmenter leurs dépenses.

⁴⁶ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 2 décembre 1827, p. 113-114.

⁴⁷ Ibid., p.114

⁴⁸ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 9 décembre 1827, p. 115.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 17 février 1828, p. 120.

« Nous avons trouvé un logement où tant bien que mal nous pourrions tous y tenir, vous ne vous figurez pas à quel point il est difficile de trouver à se loger, tous les appartements sont chers et mal distribués... Vous ne vous figurez pas comme je souffre quand je pense que je suis une charge pour mon oncle et ma tante Desbassayns, jusqu'ici nous étions dans un ministère et la place que j'occupais ne signifiait pas grand-chose, mais maintenant que mon oncle cherche à louer un appartement, une ou deux chambres de plus ou de moins font une affaire, il en est de même pour bien des choses, mais enfin il faut prendre son mal en patience, contre la force point de résistance »⁵¹. Au final, son oncle est satisfait de ne plus être au-devant de la scène politique. « Mon oncle n'y pouvait plus tenir, il a fait ce qu'il a pu, et il n'a jamais été récompensé que par des sottises, des injures ». Même elle loge dans un entresol où l'on n'y voit pas bien en plein midi, si on y gèle faute d'un bon chauffage, elle ne se plaint pas. « Quand je compare ma situation à celle de tant de personnes qui n'ont pas de quoi reposer leur tête, rien n'est plus triste que de voir les malheureux dans cette saison-ci, on ne conçoit pas comment ils peuvent résister au froid étant à peine vêtus »⁵². Le 25 avril 1828, elle commente toujours ce départ de son oncle. « Je vous assure que depuis que mon oncle a quitté le ministère, et même du premier moment où il a été question qu'il s'en irait, je n'ai vécu que dans les transes, j'ai tellement peur de la guerre, et de ces enragés libéraux, vraiment Dieu sait ce que nous deviendrons, jusqu'ici il n'a été encore rien fait contre nos colonies, mais ce n'est pas une raison pour que plus tard ils ne nous jouent pas quelque tout de leur métier. Si nous avions la guerre je ne sais pas ce que nous deviendrons, plus de vos nouvelles, plus d'espoir de retourner à Bourbon, je serais bien malheureuse, mais il faut espérer que Dieu ne permettra pas que la France soit encore tourmentée par ces enragés révolutionnaires »⁵³.

III – La France, lieu d'épanouissement

Lieu de découvertes des progrès technologiques

En bonne fille d'industriel, elle est fortement intéressée par les industries de toutes sortes. Preuve qu'à Bourbon, elle n'est pas restée cloîtrée à l'intérieur de la maison, mais qu'elle a tenu à comprendre le fonctionnement des machines de son père. Pendant son court séjour à Nantes, elle a l'occasion de visiter une manufacture de toile, une verrerie, un moulin à vapeur pour moudre la farine⁵⁴. Elle est assez satisfaite de sa visite d'une poterie et d'une manufacture de toiles. « Cela m'amusa de voir tisser les étoffes, et surtout imprimer, il y en a qu'on imprime en trempant le morceau de bois sur lequel sont les dessins dans la préparation qu'on fait pour

⁵¹ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 9 décembre 1827, p. 115.

⁵² « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 8 janvier 1828, p. 117.

⁵³ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 25 avril 1828, p. 125.

⁵⁴ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 20 mai 1826, p. 23.

imprimer, pour d'autres on a de grandes feuilles de cuivre sur lesquels on gravé les dessins qu'on veut faire, on étend sur ces feuilles la matière assez liquide, ensuite on met la toile dessus, puis on presse cela par une espèce de cylindre, et l'étoffe est imprimée, c'est très vite fait cela m'intéressa beaucoup »⁵⁵. Elle est déçue par l'attitude des industriels nantais qui refusent la visite de leur établissement, parce qu'ils ont peur de la fuite de leurs procédés de fabrication. C'est le cas d'une filature de coton qui fonctionne à l'aide d'une machine à vapeur, ou encore d'une structure de fabrication de farine de blé qui fonctionne à l'aide d'un moulin à vapeur qui ne divulgue pas la quantité de sa production par heure. Le directeur dit que « c'est son secret »⁵⁶.

Elle est choquée par la saleté des machines. « Nous fûmes aussi pour voir un moulin à vapeur, pour moudre la farine, c'est très joli, mais la pompe est bien mal tenue ; selon moi, ce n'est pas très clair, cela a l'air sale »⁵⁷. Elle sort très satisfaite de sa visite d'une verrerie, de la bourse, du beau bâtiment de l'hôtel des monnaies « où il y a une petite pompe à vapeur pour fabriquer la monnaie »⁵⁸. Au Muséum, elle est en terrain de familiarité, quand elle voit « des fruits de Bourbon conservés dans des flacons, des figues, un fruit à pain, du café »⁵⁹. Le 15 juin 1826, elle avoue qu'elle ne connaît pas grand-chose de Paris, mis à part le jardin des Tuileries, les Champs Elysées, le Bois de Boulogne où l'on respire un air plus frais⁶⁰. Elle a l'œil rivé sur tout, car elle veut faire profiter Bourbon des avancées technologiques : « 29 juillet 1826. Aristide a obtenu de M. Fawcett une assez forte diminution sur le prix des pompes à vapeur ; il m'a parlé d'un engrangeoir pour le café qui m'a semblé être très bon, quel bonheur de ne plus avoir ce café sur la plateforme ». Le 12 juillet 1827, elle compare la méthode de fabrication du beurre de Normandie et celle de l'île Bourbon : « Il est excellent et rien ne me fait plus de plaisir à voir que ces beaux morceaux de beurre. Nous fûmes aussi dans une ferme où on était à le faire ; on le bat dans une espèce de baril et deux personnes tournent une petite manivelle. C'est assez vite fait et bien moins fatigant que de battre dans des barattes »⁶¹. Nantes est décrit comme un endroit charmant, « la vue est charmante », pourtant, elle éprouve un certain bien-être quand elle quitte cette ville, car elle préfère la campagne à la ville. Elle est si intéressée par les affaires industrielles, qu'elle veut que sa mère lui fournisse des informations sur les travaux d'habitation de la Rivière-des-Pluies et de Saint-Gilles, de la tenue des livres de compte ; elle veut savoir le résultat de la balance générale⁶². Le 21 août 1826 elle annonce

⁵⁵ Ibid., p. 24.

⁵⁶ Ibid., p. 25.

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 15 juin 1826, p. 34.

⁶¹ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 12 juillet 1827, p. 100.

⁶² « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 21 août 1826, p. 52.

l'arrivée prochaine sur le navire *le Commerce* des machines pour faire monter l'eau⁶³.

La colonie devant produire en fonction des besoins de la métropole, elle est en lien avec l'agent chargé de la vente des sucres de son père. Le 7 août 1826, elle est malheureuse car celle-ci a été un fiasco : « L'affaire de la vente de vos sucres est manquée, les associés de M. Baudin, n'ont pas voulu s'engager, j'ai bien du regret que cela n'ait pas réussi... Aristide va tâcher de renouer cette affaire ans un autre port »⁶⁴.

Le 7 août 1826, elle annonce l'envoi des lampes réclamées par sa mère, qui sont à son avis bonnes, car la mécanique choisie évite d'user la mèche trop vite⁶⁵. Comme ses parents l'ont chargée de recruter une institutrice pour assurer l'éducation de ses sœurs, elle fait de son mieux. Mais elle souligne que la tâche n'est pas facile, car il s'agit de recruter une personne qui accepte de s'exiler. « Je vais faire tout ce que je pourrai pour tâcher de vous envoyer une femme capable d'élever mes sœurs, mais c'est bien difficile à trouver, même quand on demeure à Paris, et à plus forte raison quand il faut décider une personne à faire un aussi long voyage »⁶⁶. Elle choisit d'abord une institutrice de quarante ans excellente musicienne, mais elle n'est pas bonne dessinatrice. Elle a de l'instruction et a déjà été embauchée plusieurs fois. Comme ses parents veulent que l'institutrice se charge de quatre jeunes personnes, qu'elle prenne l'engagement de terminer leur éducation c'est-à-dire de passer huit à neuf ans avec elles, elle considère qu'elle aura du mal à trouver une candidate. Pauline propose de lui offrir un traitement fixe de 5 000 francs par an. Les frais de voyage et de déplacement lui seront payés, ses appointements versés dès le jour de son arrivée à Bourbon. Si l'institutrice ne peut s'occuper des quatre enfants, le nombre sera réduit à deux, et son salaire réduit à 4 000 Francs. Elle s'engage à continuer les leçons de musique de Pauline. Si les deux parties veulent renoncer au traité, ses frais de retour sont payés, si elle met un terme à son contrat ses frais sont à sa charge. A quarante ans, le voyage risque de lui poser problème⁶⁷. Finalement, elle décline la proposition.

Le 16 mars 1829, elle choisit comme institutrice, Elisa Darch, une dame âgée de trente ans qui ne sait pas la musique, elle dessine seulement. Celles qui possèdent à fond un talent d'agrément sont rares. D'ailleurs, elles ne consentiraient pas à s'expatrier. Elle a été six ans sous-maîtresse dans une pension, elle a tout le mécanisme de l'éducation. Elle prend l'engagement de passer huit ans chez eux. Elle accepte un traitement annuel de 4 000 francs payables de six mois en six mois, plus les frais de voyage⁶⁸. Elle voyage en compagnie de Pauline lors de son retour sur le paquebot nantais *Capitaine Malvillain*.

⁶³ Ibid.

⁶⁴ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 7 août 1826, p. 48.

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 6 juin 1828, p. 131.

⁶⁷ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 3 janvier 1829, p. 160.

⁶⁸ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 26 mars 1829, p. 173.

Lieu de soins fiables

Au moment où elle se trouve en France, c'est la grande vogue de l'hydrothérapie. Le 2 juin 1826, elle apprend à son père que le climat de Bourges ne convient pas à son oncle Montbrun. Comme il a continuellement des vomissements, il va aux eaux des Pyrénées avec sa femme⁶⁹. Pour soigner ses maux de tête et ses enflures de pieds, après avoir pris le soir des pilules et de l'eau de Seltz deux fois par semaine, le médecin de Pauline lui conseille de boire de l'eau de Vichy⁷⁰. A la fin du mois d'août, elle doit commencer les eaux de Cheltenham⁷¹. La vie de cabinet étant nuisible à la santé de son oncle, il va les deux mois d'août et de septembre aux eaux de Plombières⁷². Cette thérapie n'est pas toujours victorieuse. Les bains de mer ayant provoqué une douleur dans la poitrine de Modeste, le médecin a fait cesser ce traitement⁷³. Les eaux de Plombières n'ont fait aucun bien à son oncle Richemont⁷⁴. Le 26 août 1826, elle relate que les eaux d'Oudinac à Toulouse ont été bénéfiques aux coliques néphrétiques de son oncle Montbrun. Quant à sa tante Montbrun, elle a suivi une cure aux eaux d'Ussat⁷⁵. Selon le médecin de Pauline, sa disposition au mal de foie vient de la bile, maladie fréquente chez ceux qui viennent de l'Inde. Le 10 novembre 1826, pour calmer son mal aux pieds des sangsues lui sont appliquées⁷⁶. Le 15 décembre 1826, elle doute que les médecins en France puissent la débarrasser de ses migraines et de ses pieds enflés. Elle a cru que le froid lui apporterait un certain confort. En fait, ses pieds sont toujours aussi enflés qu'à Bourbon. Elle est découragée. « Il faut prendre le pari de vivre avec ses ennemis, quand on ne peut pas faire autrement » écrit-elle⁷⁷. Elle est vraiment déroutée quand un deuxième médecin diagnostique qu'elle n'a pas mal au foie⁷⁸. Ce mal est pourtant confirmé par un troisième médecin des bains de mer de Caen, M. Trouvé, lui dit après l'avoir l'a palpée deux fois. A son retour à Paris, il lui propose comme médication d'y apposer des sangsues, des cataplasmes et de prendre du petit lait et des choses très fondantes⁷⁹. Le 27 avril 1827, son médecin, M. Chavernac lui demande de recommencer ses pilules et de se frotter le côté tous les trois jours avec une espèce d'onguent mercuriel⁸⁰. Le 7 mai 1827, elle est dans le doute après la consultation de M. Marc : « Je ne suis pas du tout avancée pour ce mal que j'ai au côté, puisqu'un médecin me dit d'une façon et l'autre d'une autre manière. On en consulterait une quantité qu'on en serait toujours au même point. De sorte que je suis dans une indécision qui

⁶⁹ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 2 juin 1826, p. 32.

⁷⁰ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 18 juillet 1826, p. 42.

⁷¹ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 3 août 1826, p. 46.

⁷² « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 18 juillet 1826, p. 43.

⁷³ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 3 août 1826, p. 45.

⁷⁴ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 4 septembre 1826.

⁷⁵ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 21 août 1826.

⁷⁶ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 10 novembre 1826.

⁷⁷ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 15 décembre 1826, p. 76.

⁷⁸ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 7 mai 1827.

⁷⁹ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre 13 août 1827, p. 101.

⁸⁰ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 22 avril 1827, p. 90.

m'est insupportable. M. Marc m'a donné sa consultation, ces remèdes étant fort doux, mon oncle et ma tante m'ont conseillé de faire pendant quelques temps, ce qu'il m'a ordonné. Je le fais donc jusqu'ici je n'en ai éprouvé ni bien ni mal, je ne souffre pas de mon côté, mais ce n'est pas une raison pour qu'il ne me fasse plus souffrir dans quelques temps. Comme je ne veux pas du tout abandonner M. Chavernac et qu'il faut ménager son amour propre, je suis fort embarrassée quand je le vois. L'autre jour, il est venu et il me demande si je continuais les bains, les frictions, je fus obligé de dire que non, il en fut fort mécontent »⁸¹.

Le 25 avril 1828, elle consulte une nouvelle sommité médicale, M. Lucas. Il confirme l'affection du foie. La bile ne se mélange pas aux aliments. Il ne juge pas qu'une cure à Vichy soit nécessaire. Il lui ordonne trois bains par semaine, des exercices à pied, à cheval, beaucoup d'exercices⁸². Le 10 juillet 1828 son oncle tourmenté de la voir souffrir de son côté malgré les nombreuses consultations l'envoie chez le meilleur médecin, M. Dupuytren, qui après l'avoir examinée et palpée conclut qu'elle a mal au foie avec son teint jaune. Il lui fournit un traitement fort doux, « des douches de vapeur à recevoir sur le côté, des purgatifs tous les trois jours, de l'eau de Seltz, un régime calmant et rafraichissant, port d'une ceinture lacée pour ne pas sentir les secousses de la voiture »⁸³. Le 2 août 1828, elle apprend à ses parents que « les douches de vapeur l'ont fatiguée et irritée beaucoup ». Elle reconsulte Dupuytren qui lui dit cette fois qu'elle n'a pas mal au foie. Le soir elle a une forte fièvre qui menace d'être inflammatoire, mais les cataplasmes, la diète, et la boisson lui font du bien. Le 13 août 1828, elle annonce le diagnostic plus précis d'un médecin fort habile, M. Double, elle souffre du pancréas⁸⁴.

Lieu d'études

Comme elle est venue pour parfaire son éducation, elle obéit. Elle quitte sa chambre à neuf heures, elle reste avec son oncle jusqu'à neuf heures trente, puis elle prend sa leçon de dessin pendant une heure tous les deux jours, elle déjeune à onze heures moins le quart, à midi elle prend une leçon de géographie donnée par une institutrice, qui dure une heure. Elle sort alors pour des emplettes. Puis, elle lit et écrit dans sa chambre. A trois heures et demie, elle dessine pendant une heure. Le dîner est servi à six heures ; il est suivi par une causerie. La journée se termine par le travail dans le grand salon, jusqu'à dix heures et demie⁸⁵. Son maître de dessin est content d'elle car elle a une main très légère. Elle commence également ses leçons de piano⁸⁶. Elle est avide d'apprendre. Le 2 juillet 1826, elle annonce qu'elle compte demander à son oncle de lui trouver des maîtres d'anglais, de

⁸¹ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 7 mai 1827.

⁸² « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 25 avril 1828.

⁸³ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 26 juin 1828, p. 135.

⁸⁴ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre 13 août 1828, p. 139.

botanique, de calcul. Elle compte prendre un maître de danse en hiver, car il fait trop chaud en été⁸⁷. Comme ces maîtres coûtent cher, elle s'applique pour tirer le plus de profits de leurs leçons. La maîtresse de piano lui coûte 264 francs. Celui de dessin lui coûte la moitié car elle partage la leçon avec Henriette.

Son apprentissage ne se limite pas aux seules leçons de ses maîtres et maîtresses. Le 15 août 1826 elle assiste en compagnie de Modeste à l'église Notre Dame à la cérémonie célébrée pour le vœu de Louis XIII et la clôture du Jubilé. « Nous arrivâmes avant que les portes ne fussent ouvertes, il y avait un monde fou, il faisait une chaleur insupportable, pressée par tant de monde j'étouffais. Quand on a ouvert la porte, si vous aviez vu tout ce monde se précipiter, enfin, après bien de la peine nous sommes parvenues à en sortir, et grâce à un M. que Modeste connaît, nous avons été bien placées. Le roi est arrivé à trois heures, l'archevêque fut le recevoir à la porte, lui fit un discours que comme vous pensez bien, nous n'entendîmes pas, on mit le roi sous un dais et on le conduisit ainsi à sa place qui était sur un tapis en velours cramoisi, où il y avait un fauteuil pour lui, deux tabourets pour le dauphin et la dauphine, cette dernière était en grande toilette avec la robe à queue. J'étais un peu trop loin pour pouvoir bien voir la figure des princes, après vêpres, ils ont suivi la procession, où nous n'avons pas été, ils sont revenus à l'église, vu le nonce du pape, qui a donné la bénédiction pour la clôture du Jubilé. C'est un très beau coup d'œil, que celui de cette cérémonie, tous ces costumes différents, ces militaires avec leurs fusils, je fus bien aise de l'avoir vu ; parce que c'est très beau et ensuite j'ai vu le roi que je ne connaissais pas »⁸⁸.

Elle est opposée au placement des filles créoles en pension. Une jeune enfant a besoin de l'affection de ses parents. En être privé est pour elle inadmissible. « Plus je vois, et plus je crois que toutes ces pensions, la meilleure ne vaut rien du tout, et je ne conseillerai jamais à personne d'y mettre sa fille, je me félicite que Betsy (sa petite sœur) ne soit pas venue avec moi, elle eut été en pension, et j'en aurais été fâchée »⁸⁹.

Ses maîtres de dessin et de piano sont contents de ses progrès. Elle s'initie aussi à l'anglais. Le 26 novembre 1826, elle communique à ses parents son nouvel emploi du temps. Ils ont la preuve qu'elle exécute leur projet. Elle passe l'essentiel de son temps à se former pour devenir une femme du monde capable de tenir salon. Elle se lève à 8 – 9 h les mardi, jeudi, samedi, leçon de piano jusqu'à 10 h, puis anglais, 11 h déjeuner, 12 h dessin, 14 h goûter, puis promenade jusqu'à 3 h - 3 h et demie, piano jusqu'à 5 h et demie, puis dîner à 6 h, après le dîner, écriture ou piano, ou travail à l'aiguille jusqu'à 10 h. Lundi, mercredi et vendredi, elle a sa leçon de dessin jusqu'à 9 h et demie, déjeuner à 11 heures et demie, leçon d'anglais jusqu'à 1

⁸⁵ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 13 juin 1826, p. 33.

⁸⁶ Ibid.

⁸⁷ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 2 juillet 1826, p. 37.

⁸⁸ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 21 août 1826, p. 5.

⁸⁹ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 5 octobre 1826, p. 62.

h, puis jusqu'à 2 heures, géographie, piano jusqu'à 5 heures ou dessin ou anglais jusqu'à 5 h et demie, de 8 heures à 10 heures, danse. Elle va avoir un cours d'Histoire dispensé par M. Collard⁹⁰. Le 15 décembre 1826, elle commence à dessiner à l'estompe⁹¹. Sa maîtresse de piano est contente d'elle, l'anglais ne va pas trop mal, la seule discipline qui l'ennuie c'est la danse, mais compte tenu de son utilité, elle doit progresser. « C'est ennuyeux de prendre les leçons de danse, mais c'est chose fort utile que de savoir bien se présenter, saluer, on vous juge là-dessus »⁹².

Le 11 février 1827, elle suit de nouvelles leçons d'histoire. Elle s'investit par rapport à la pédagogie du maître « Je m'applique et je veux soutenir la réputation créole et faire voir qu'à 4 500 lieues de Paris, on peut apprendre quelque chose ». Le 7 avril 1827, elle a été trois fois première au cours d'histoire, elle ne met aucune importance d'avoir été première, « mais ce à quoi j'en mets beaucoup c'est à bien écouter bien apprendre, faut-il au moins bien employer l'argent que vous dépensez pour moi, et mettre à profit les trois années que je passe ici ». Elle ne peut pas être accablée de reproches à son retour : « L'objet de mon ambition est de vous être de quelqu'utilité par le peu que j'apprendrai, car je pense mes chers parents que c'est la seule manière de vous témoigner ma reconnaissance de tous les soins, de tous les sacrifices que vous avez faits pour moi »⁹³.

IV – L'espace du possible blanchiment

La recherche d'un mari en France

La recherche des maris pour les filles amène de sa part quelques confidences faites à sa mère sur le rôle du notaire en tant qu'agent matrimonial. « C'est chose fort difficile ici qu'à trouver quelqu'un qui convienne, quand on veut allier à un bon caractère, à un physique au moins pas désagréable, une grande fortune, un rang élevé, un titre... Mais ma chère maman rien n'est plus drôle, que la manière dont se font les mariages dans ce pays-ci, on a un notaire, on lui dit, je voudrais marier ma fille, je lui donne telle dot, je veux que son mari ait tels ou tels avantages, cherchez-moi cela, alors le notaire, à qui d'autres personnes font la même confiance pour leurs fils, cherche, s'informe, et vous propose plusieurs partis, que vous rejetez ou que vous acceptez, même quand vous ne connaissez pas la famille, vous dites, cela me convient, je verrai alors on tache de connaître cette famille, par des amis communs, mais malgré son notaire, ma tante n'a rien trouvé, ce que je ne sais pas, c'est si le notaire a une commission, et si on lui donne tant par mariage qu'il fait. Je n'ai pas besoin de vous dire, ma chère maman, que tout

⁹⁰ Ibid., p.73

⁹¹ « Les lettres de Pauline 1826-1829 ». Petit rouleau de peau ou de papier terminé en pointe mousse servant à étaler le crayon, le fusain, le pastel sur un dessin.

⁹² « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 15 décembre 1826, p. 77.

⁹³ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 7 avril 1827.

ceci, ne doit pas aller plus loin que papa et vous, car si on savait que je vous écris cela, on pourrait faire de grandes histoires »⁹⁴.

Le cas de la Créole Pauline

L'île Bourbon a été peuplée à partir de Français installés à Madagascar ou en Inde qui ont pris femme dans ces espaces afin de bénéficier de la manne concessionnaire. De fait, la première société bourbonnaise est métissée. Pour revenir au modèle occidental, les mariages mixtes ont été interdits. Pour blanchir, le recours à des Européens est une nécessité. Le comportement des parents de Pauline obéit à cette logique. Le 15 novembre 1828, elle parle de son prochain mariage. Avant que sa tante nomme devant elle son prétendant, elle n'a qu'une idée : retourner auprès des siens à Bourbon. Elle aurait rejeté sa proposition si elle ne lui avait pas dit que M. Donat avait déjà longuement parlé de son futur à son père et qu'il avait approuvé le choix. L'amour qu'elle voue à son père justifie sa conduite. « Quand ma tante m'a parlé de M. de Laroquette pour la première fois, vous dépeindre tous les sentiments divers qui m'ont agitée, serait chose impossible à faire, et je n'essaierai même pas, et si ma tante ne m'eut dit que M. Donat vous avait beaucoup parlé de ce M., et que tout ce qu'il vous avait dit avait paru vous convenir, et que si la chose pouvait se faire vous en seriez bien aise, je n'eusse pas hésité un instant à dire un non bien positif, puisque malgré cet espèce de consentement l'idée de me marier surtout loin de vous est pour moi une idée extrêmement pénible, et je sens que j'éprouverai bien des sensations pénibles si la chose se fait jusqu'à ce que vous connaissiez ce M. de Laroquette. A dix-neuf ans passés on n'est plus un enfant et je suis assez raisonnable pour pouvoir réfléchir et sentir que le sort d'une vieille fille n'est pas toujours agréable, qu'il est dans la destinée de toutes les jeunes personnes de se marier et que voulant surtout retourner à Bourbon, il me serait impossible de trouver mieux, ensuite ayant toute confiance dans l'amitié de M. Donat pour vous et pour moi, l'éloge qu'il fait de la conduite, des principes, des sentiments de bon cœur de M. de Laroquette sont des garanties de bonheur qu'on ne retrouve pas tous les jours et qui sont faites pour décider, n'ayant ensuite que de l'indifférence pour lui et ne croyant pas nécessaire d'avoir une belle passion pour la personne qu'on épouse, je crois donc que je ferais une sottise de la refuser, et que peut être plus tard je m'en repentirais, voilà tous les raisonnements que je fais, mais qu'il est pénible à passer le moment qui doit décider du bonheur ou du malheur de toute sa vie, j'avais toujours pensé que ce devait être une chose extrêmement pénible, (...) Encore si j'étais près de mes parents, il me semble que j'aurais un peu plus de force, mais je suis à 4 500 lieues d'eux, il est vrai qu'il n'est pas possible d'être mieux remplacés que par mon oncle et ma tante, qui sont pour moi les parents les plus tendres et les plus soigneux de mon bonheur futur »⁹⁵.

⁹⁴ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 7 septembre 1826, p. 58.

⁹⁵ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 15 novembre 1828, p. 143.

Lors de son mariage, elle n'est pas favorable à des dépenses extravagantes pour des inutilités. « Tout le monde s'accorde à dire que je ne dois pas dépenser plus de 5 000 francs »⁹⁶.

Le droit faisant de la femme mariée une mineure, elle admet qu'elle doit vivre désormais dans l'ombre de son mari. « Le sort de votre fille est décidé. Son consentement est donné dans toutes les règles et dans un mois ou six semaines M. de Laroquette sera mon seigneur et maître, en lui cédant une partie de vos droits sur moi, j'espère et je compte bien que vous conserverez ceux de me donner les conseils et de me faire des observations quand et aussi souvent que vous le jugerez à propos, vous ne sauriez me faire plus de plaisir, et me donner des preuves plus certaines que mon changement d'état n'aura diminué en rien votre tendresse pour une fille qui a pour vous le respect, la tendresse et la reconnaissance la plus vive, ces sentiments sont trop profondément gravés dans son cœur, pour que rien au monde puisse les faire diminuer en quoi que ce soit »⁹⁷.

Le 28 décembre 1828, son mariage est devenu réalité. Elle est mariée depuis six jours. Le contrat a été signé le 21 ; elle a procédé alors à la traditionnelle distribution de bourses et d'éventails. Deux jours plus tard, elle s'est mariée vêtue d'une robe de mousseline de l'Inde que sa tante Joséphe lui a donnée, à 10 h 30 à la mairie et à midi elle était Mme Anatole de Laroquette. La bénédiction nuptiale a été donnée en l'église des Missions Etrangères par M. l'abbé Desgenettes. Son mariage ne change pas ses sentiments envers ses parents. « Plus je vais et plus je vois que le seul bonheur dont on puisse jouir sur la terre, ne consiste que dans les affections de famille, l'accomplissement de ses devoirs, la vertu et la paix d'une bonne conscience, chaque état a ses peines, ses soucis et ses tribulations, mais il a aussi de bons côtés »⁹⁸. Elle garde une reconnaissance infinie envers ses parents remplaçants, son oncle et sa tante et leurs enfants, Auguste et Modeste⁹⁹. Elle pense que l'année 1829 ne se terminera pas sans qu'elle ait le bonheur de les embrasser et de revoir sa patrie. Après la bénédiction, un beau déjeuner à la maison réunissant les plus proches parents, elle est trop émue pour avoir faim.

Elle quitte Nantes le 10 mai au soir. Son voyage retour se fait en compagnie de Christophe et d'une négresse libre qui est chez Mme Saulnier et qui sera à son service pendant la traversée. « Je lui paierai la moitié de son passage et lui donnerai en outre des gages pendant le temps de son service. Je suis contente d'avoir cette négresse, cela m'eût été très incommode d'être sans une femme, celle-là est fort douce, fort bonne, et Mme Saulnier a le plus grand regret de s'en séparer »¹⁰⁰. Quand son navire fait escale à Maurice, elle est accueillie par ses oncles et ses tantes qui l'invitent à un bal. Comme

⁹⁶ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 15 novembre 1828, p. 153.

⁹⁷ Lettre du 15 novembre 1828, p. 152.

⁹⁸ Ibid., p.159

⁹⁹ Ce sont les enfants de Julien-Augustin Desbassayns, frère de son père Charles, et de Modeste de La Touche Serivy.

¹⁰⁰ « Les lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 13 mars 1829, p. 169-170.

toutes ses affaires sont dans la cale, elle est dans l'obligation d'en acheter, ce qui lui occasionne une dépense inutile en bas, robe, souliers, fleurs. Elle est effrayée par la dépense des dames pour leur toilette dans ce pays. « On n'a pas idée, dit-elle, d'un pareil luxe ». Elle note ce qu'Anatole lui dit après avoir assisté à un spectacle « dans les plus beaux bals à Paris, les femmes n'étaient pas aussi recherchées dans leur toilette »¹⁰¹. Son bonheur avec Laroquette ne dure que quatre ans. Elle meurt trois ans plus tard le 29 janvier 1834 en mettant au monde sa deuxième fille.

Au cours de son voyage d'études, Pauline, réalise en fille aimante et obéissante le plan de ses parents : renforcer au sein de sa famille, la part française par l'alliance du sang. Elle se fait en France historienne de la nature, des techniques, de la sensibilité. Mais elle reste dans son monde aristocratique, elle n'est pas trop intéressée par le peuple. Celui-ci apparaît lors des cabales politiques, mais sur son vécu, elle reste muette. Elle a pour elle l'excuse de la jeunesse. La France est tout de même une terre de révélation. De tout ce qu'elle nous rapporte lors de la découverte de l'espace géographique de ses ancêtres, ressort essentiellement sa fibre franc-créole, franc-bourbonnaise. Bourbon n'est pas en France, Bourbon n'est pas la France, Bourbon est liée à la France, Bourbon appartient à l'ensemble français. La Bourbonnaise, Pauline, ne se renie pas.

¹⁰¹ Ibid.